



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction Territoriale Centre-Bourgogne  
UTI Val de Loire Seine



Briare, le 22 novembre 2022

M

Objet : Travaux de chômage 2023

Affaire suivie par : Déborah Perrot responsable de l'UTI Val de Loire Seine

Tél : 02 38 31 26 20

Courrier : [uti.valedeloireseine@vnf.fr](mailto:uti.valedeloireseine@vnf.fr)

PJ : Tableau des abaissements

Madame, Monsieur,

Pour votre information, vous trouverez ci-dessous la période de chômage 2023 permettant de réaliser des chantiers hors navigation :

- canal latéral à la Loire : écluses 24 à 38. Du 23 janvier au 19 mars 2023 inclus, VNF est lancé dans un programme important de rénovation de ses ouvrages. Pour ce faire, de nombreuses zones des canaux seront abaissées.

Le tableau ci-joint vous dresse un état de l'ensemble de ces baisses. Des zones de stationnement protégées seront mises en place pour les bateaux à l'hivernage.

Nos services mettront tout en œuvre pour limiter la gêne aux usagers.

Je compte sur votre collaboration et votre soutien pour mener à bien cette opération.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 02 38 31 26 20 ou par mail à [uti.valedeloireseine@vnf.fr](mailto:uti.valedeloireseine@vnf.fr).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l' UTI  
Val de Loire Seine

Déborah PERROT

17, rue du Pont-Canal 45250 Briare

Tél 02 38 31 26 20 [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

établissement public de l'Etat à caractère administratif, article L 4311-1 du code des transports WA intracommunautaire FR 89 130 017 791

SIRET 130 017 791 00067, Compte bancaire : DRFIP Rhône Alpes et du Rhône. ouvert à la DRFIP Rhône-Alpes et du Rhône n° 10071 6000 00001004270 58. IBAN FR76 1007 1670 0000 0010 0609 639, BIC rFRPFRP1

Voies Navigables de France, DTCB, CEMI ST SATUR

Canal Latéral à la Loire

Du 23 janvier au 19 mars 2023

Situation des biefs Canal Latéral à la Loire

Nom du bief	Communes traversées	PK		Situation du bief			Stationnement			Départements
		de	à	Normal	Rabais en mètre	Vide	Autorisé	Aux risques et périls	Interdit	
Aubray	Cuffy	110.375	115.986	2,20 m	1.5		X	X		Cher
Aubigny	Marseilles-Les-Aubigny	115.986	125.326	2,20 m	1.50			X	X	Cher
Auboïs	Marseilles-Les-Aubigny	125.326	125.579	2,20 m	1.50			X	X	Cher
Beffes	Beffes	125.579	128.371	2,20 m	1			X	X	Cher
Argenvières	Argenvières	128.371	133.052	2,20 m	1		X	X		Cher
Rousseaux	Argenvières	133.052	135.583	2,20 m	1.5		X	X		Cher
Herry	La Chapelle-Montlinard	135.583	142.943	2,20 m	1.5		X	X		Cher
La Prée	Herry	142.943	145.936	2,20 m	1.5		X	X		Cher
La Grange	Saint-Bouize	145.936	150.919	2,20 m	1		X	X		Cher
Thauvenay	Ménétréol-sous-Sancerre	150.919	156.131	2,20 m	1.5			X	X	Cher
Bannay	Bannay	156.131	165.584	2,20 m	1		X	X		Cher
Peseau	Boulleret	165.584	169.552	2,20 m	1.5			X	X	Cher
Houards	Léré	169.552	173.493	2,20 m	1.5			X	X	Cher
Belleville	Belleville-sur-Loire	173.493	179.204	2,20 m	1.5			X	X	Cher
Maimbray	Beaulieu	179.204	182.271	2,20 m		X		X	X	Loiret